

Bulletin d'inscription TrackDay - Conduire à Lohéac

Participant(e) :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

Téléphone : Mail :

VOITURE :

N° de PERMIS :

Voiture :

Marque : Modèle :

N° Immatriculation :

N° d'assurance :(joindre obligatoirement une attestation RC circuit)

Réservation

- DATE CHOISIE :
- Droit de piste à la journée : 150 €
- Multi Pass Track Day 3 journées : 399 €
- Coaching avec moniteur (1 session de 20 minutes) : 39 €
- Coaching avec moniteur (2 sessions de 20 minutes) : 69 € (obligatoire pour les débutants)
- Coaching avec moniteur (3 sessions de 20 minutes) : 99 €
- Coaching ½ journée : 469 €
- Coaching journée : 869 €
- Second Pilote : 20 €

TOTAL des Options : €

Règlement des Options à Joindre avec le bulletin. Chèque à L'ordre de Conduire à Lohéac

Informations Pratiques

Dates Disponibles :

- Dimanche 17 février
- Lundi 22 Avril
- Samedi 24 Août
- Vendredi 25 octobre
- Dimanche 17 Novembre
- Dimanche 10 mars,
- Dimanche 23 Juin
- Dimanche 22 septembre
- Vendredi 1 Novembre

Horaires :

Briefing obligatoire : 08h30

Roulage Matin : 09h-12h30

Roulage Après-midi : 14h-17h30

Règlement

- ✓ Chaque conducteur devra signer une décharge de responsabilité, présenter une attestation d'assurance pour roulage sur circuit et être titulaire du permis de conduire

Je m'engage :

- ✓ A respecter les consignes de pilotage et sécurité dictées par l'organisateur et les instructeurs pilotes.
- ✓ A ne pas être en état d'imprégnation alcoolique ou stupéfiant.

J'accepte :

- ✓ Le risque inhérent à la conduite d'un véhicule à caractère sportif sur circuit et donner par conséquent décharge à l'organisateur, ainsi qu'à son dirigeant, ses instructeurs pilotes, le personnel encadrant, le propriétaire du circuit accueillant l'organisateur, de toute responsabilité en cas d'accident.
- ✓ D'être pris en photo ou vidéo sur le lieu du stage, dans l'enceinte du circuit, dans la voiture et qu'une exploitation commerciale pourra en être faite sur tous supports y compris sur des sites internet
- ✓ Que la date réservée soit non modifiable.

Le fait de ne pas respecter l'une des règles ci-dessus le jour du stage entrainera l'exclusion du stagiaire sans que celui-ci puisse prétendre à un quelconque dédommagement, même partiel.

Les Conditions de participation :

- **Votre voiture doit être en parfait état de roulage et régulièrement entretenue, non cabossée et tous les feux en fonctionnement**
- Elle doit être munie d'un échappement dont le niveau sonore n'excède pas 90db
- L'organisation se réserve le droit de refuser tout véhicule qui ne satisferait pas à un roulage en toute sécurité : état des pneumatiques, état des plaquettes de frein, fuite quelconque...
- Vous devez fournir impérativement une attestation d'assurance « RC roulage Circuit Club – sans notion de compétition »
- Vous devez fournir impérativement une copie de votre permis de conduire
- Le port du casque et la ceinture de sécurité est obligatoire. Pour les voitures avec arceau, le casque et Hans est obligatoire
- Il est obligatoire d'assister au briefing de sécurité et d'en respecter les règles sous peine d'exclusion

Abandon de Recours

Je soussigné : M.....

Domicilié.....
.....

Pilote du véhicule :

Marque :..... Type :.....

N° d'immatriculation :.....

Compagnie d'assurance :.....

N° de contrat :.....

Date d'échéance :.....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements :

Déclare par la présente entreprendre des séances de tours libres, entraînements, sous son entière responsabilité, à ses risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement pour lui-même et tous ses ayants droits, à tout recours, à quelque titre que ce soit contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, les organisateurs, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées. L'utilisateur est garanti par le n° de contrat ci-dessus pour les dommages causés aux tiers par son véhicule. Le soussigné s'engage à respecter en toutes circonstances les injonctions mises en place par l'organisateur de la rencontre. En cas de non respect du règlement ou de la sécurité, le responsable sur le site peut faire sortir et interdire l'accès à la piste. Accepte le port de casque et de la ceinture de sécurité (harnais).

Reconnaît être seul responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un contrat identique. Déclare prendre d'éventuels passagers à leurs risques et périls et sous son entière responsabilité. Déclare être responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures et notamment aux rails de sécurité du circuit et s'engage à rembourser les frais ainsi occasionnés sur la base du devis établi par le Manoir de l'Automobile.

A Lohéac, le.....

Signature